



Communiqué intersyndical de soutien à une collègue convoquée suite à la mise à l'abri d'une famille de l'école.

Depuis octobre, nous alertons sur la mise à la rue de nombreuses familles à Toulouse. Depuis octobre plus de 300 enfants n'ont plus de toit et continuent d'aller à l'école, malgré leurs conditions de vie inacceptables.

Pour pallier l'absence de réaction des pouvoirs publics, plusieurs écoles ont été occupées par le collectif jamais sans toit dans mon école, afin de mettre des familles à l'abri le soir et la nuit. Grâce à la mobilisation des membres du collectif, et des communautés éducatives de certaines écoles, certaines familles ont pu être relogées.

Lundi, la directrice d'une de ces écoles a reçu une convocation au rectorat ayant pour objet la mise à l'abri d'une famille de l'école, sans solution d'hébergement.

Nous dénonçons avec force la pression que cette convocation exerce sur une collègue à titre personnel. Nous rappelons que les occupations ont été menées par un collectif ou des équipes qui mènent des actions solidaires pour trouver des solutions d'hébergement à des familles vivant dans des conditions indignes. Nous n'acceptons aucune pression exercée sur aucun collègue qui tente simplement de faire appliquer la loi concernant le droit au logement des familles.

Toulouse le 11/01/2024